

**NOUVEAUX ACCORDS**

*Expérimenter le futur des contrats de ville*

# Intégrer les habitant.e.s dans la dynamique partenariale du Contrat de Ville

Synthèse de l'atelier dé-contracté n°3

Le 16/03/23 - 60 participant.e.s

Animé par Manon Loisel et Nicolas Rio de Partie Prenante

# LE PROGRAMME NOUVEAUX ACCORDS



## **Penser l'avenir des contrats de ville à partir du terrain**

Des temps d'échange entre les chevilles ouvrières du contrat de ville que vous êtes pour croiser les expériences de terrain et prendre un peu de recul. Notre terrain, c'est votre quotidien !

## **Dans le cadre d'un partenariat entre la 27e Région et l'ANCT**

Un an de recherche-action qui se déploie dans trois territoires (Aix Marseille Provence Métropole, Communauté Urbaine de Dunkerque et Vitry-le-François), en lien avec les centres ressources et l'IRDSU pour tester les marges d'évolutions du contrat :

<https://www.la27eregion.fr/nouveaux-accords/> ;

**Regarder l'objet contrat avec un œil neuf pour en interroger la fonction et le potentiel**  
au lieu de s'enfermer dans les contraintes de calendrier et de procédures

# CE QU'ON ESSAYE DE FAIRE AVEC LES ATELIERS DÉ-CONTRACTÉS

Comment se redonner un peu d'enthousiasme sur les contrats de ville, alors que sur le terrain c'est plutôt un sentiment de découragement qui domine ? Surtout, ne pas en faire un groupe de travail de plus pour produire un énième rapport à destination des décideurs qui ne débouchera sur rien... Notre objectif avec les ateliers dé-contractés, c'est plutôt **d'ouvrir un espace d'échange collectif pour se réapproprier l'outil contrat** et retrouver des marges de manœuvre en local.

Avec l'enjeu de **rester au plus près de vos difficultés sur le terrain** et de vos préoccupations du moment, pour que les discussions vous aident à avancer. C'est pour ça que nous avons fait le choix de limiter les ateliers aux praticien.ne.s du contrat de ville et c'est comme cela qu'on fixe les thématiques des ateliers : l'évaluation en novembre, le diagnostic en janvier, la place des habitant.e.s en mars...

Dans ces ateliers, on essaie d'être le plus pragmatique possible tout **en amenant d'autres façons de se poser des questions**. Le tout en 2h de visio interactive, puis en 20 slides à lire à tête reposée. En espérant que ça vous soit utile !

# **Temps 1 : retour d'expérience sur LA PLACE DES CITOYENS DANS LE COPIL**



Quand on vous interroge sur le bilan, beaucoup de choses reviennent sur les conseils citoyens dans la colonne « échecs » et sur les diagnostics en marchant dans la partie « réussites ».

De nombreux territoires ont ouvert leur COPIL Contrat de ville aux habitant.e.s. Ça ne fonctionne pas toujours, mais ça a le mérite de poser plein de questions ! Tant sur le fonctionnement des COPIL que sur la juste place des citoyen.ne.s dans la politique de la ville.

# **AVOIR DES CITOYEN.NE.S DANS LE TOUR DE TABLE DU COPIL, C'EST PAS SI FACILE !**

« Les citoyen.ne.s débarquent dans une réunion où tout le monde se connaît. C'est pas évident pour eux de décrypter le jeu d'acteurs. »

« Ca peut être compliqué quand on parle budget, car on n'a pas les mêmes ordres de grandeur. A l'échelle d'un.e habitant.e, 1000€ c'est déjà énorme ! »

« Pour nous c'est plus un objectif qu'une réalité, car on a beaucoup de mal à les faire venir aux réunions. C'est lié à la difficulté de faire vivre les conseils citoyens. »

« Plutôt que des instances bureaucratiques, il vaut mieux lancer le débat avec les citoyen.ne.s sur des thématiques précises qui font écho aux problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. »

# LA PRÉSENCE DE CITOYEN.NE.S OBLIGE À FAIRE EVOLUER LE FONCTIONNEMENT DES COPIL

« La présence de non-professionnel.le.s oblige les participant.e.s à s'adapter pour être plus compréhensibles et éviter la langue de bois. »

« On a changé nos formats pour faire en sorte que les citoyen.ne.s ne soient pas là en spectateur.rice.s : finis les powerpoint, on fait des ateliers plus interactifs pour mettre en discussion les orientations ! »

« Quand on discute des orientations et de la priorisation des actions, c'est important d'entendre le point de vue des bénéficiaires. Et pas uniquement celui des porteurs de projets. »

« Quand on arrive en COPIL, tout a déjà été étudié. Même le maire, que peut-il faire changer en COPIL ?! Où sont les vrais espaces de délibération collective ? »

« On débrieife rarement avec les habitant.e.s des effets de leur présence sur la réunion. Ils ont le sentiment d'avoir été inutiles, alors que leur présence suffit à changer la discussion. »

# **LE COPIL INTERROGE LA PLACE DES CITOYEN.NE.S DANS LA DYNAMIQUE PARTENARIALE DU CONTRAT**

« La difficulté du contrat, c'est qu'on a une diversité de financeurs qui ont chacun leurs contraintes et leurs priorités. C'est ce qui change par rapport à d'autres réunions publiques où il suffit de faire passer le message à l'élu.e en charge du sujet. »

« Au COPIL, on est tous en position d'observateur.rice.s. Même nous ! Pour échanger avec les citoyen.ne.s, mieux vaut mettre en place un comité de suivi à l'échelle du quartier. »

« Les habitant.e.s veulent conduire des vedettes, alors que la politique de la ville c'est un paquebot. Du fait de son côté multi-acteurs, le contrat a beaucoup d'inertie. »

# AU FINAL, INTÉGRER LES CITOYEN.NE.S AU COPIL

C'est une bonne idée, à condition...

- **D'avoir un temps de préparation en amont entre citoyen.ne.s** : tous les autres participant.e.s ont été briefé.e.s avant de venir, pour se mettre au clair sur la position à tenir.
- De **s'assurer que le déroulé comprend des temps d'échanges et de débat**, où la parole des citoyen.ne.s sera prise au sérieux par les autres participant.e.s.
- De s'être **mis au clair sur le « mandat » des citoyen.ne.s** et ce qui justifie leur présence au COPIL (qui réunit plutôt les financeurs du contrat)

Si ces conditions ne sont pas remplies, mieux vaut trouver d'autres espaces de discussion avec les habitant.e.s.

## **Temps 2 : se mettre au clair sur CE QU'ON ATTEND DES HABITANT.E.S... OU PAS**



Multiplier les dispositifs de participation ou les rendre obligatoires ne suffit pas à renforcer la place des citoyen.ne.s dans la politique de la ville. La difficulté à faire vivre les conseils citoyens en est l'illustration.

L'exemple des COPIL montre qu'il y a un flou sur le rôle des habitant.e.s. Quelle est leur place dans le partage des rôles ? Qu'est-il attendu de l'implication des citoyen.ne.s dans le contrat de ville ? Une façon d'y répondre, c'est de repartir de vos besoins, en tant que chef.fe.s de projet DSU et délégué.e.s du préfet ou de la préfète.

# 1/ On a besoin des habitant.e.s dans le contrat de ville pour... **exprimer leurs besoins**

Pour les **confronter** à notre  
priorisation des actions

mais pas pour établir  
leur **propre** plan d'actions

C'est le dialogue entre notre analyse technique et leur vécu quotidien qui est nécessaire, pour savoir là où il faut concentrer nos efforts.

*Par exemple : « Quand on parle rénovation énergétique des logements, ils nous répondent éradication des blattes et réparation des ascenseurs ».*

## 2/ On a besoin des habitant.e.s dans le contrat de ville pour... **assister à nos discussions**

pour venir **bousculer** notre  
entre-soi technique

mais pas pour se fondre dans **le moule** de la politique de la ville

Le but n'est pas d'en faire des expert.e.s du contrat et de ses procédures (chacun son rôle). Au contraire, c'est pour leur regard extérieur à notre bureaucratie que l'apport de la parole habitante est nécessaire, à condition de le prendre au sérieux.

*Par exemple : « Il y a eu débat en COPIL car les habitant.e.s poussaient pour des actions en dehors du périmètre du contrat et de ses orientations. »*

### 3/ On a besoin des habitant.e.s dans le contrat de ville pour... **faire valoir leur expertise d'usage**

pour nous aider à **ajuster**  
les actions mises en place

mais pas pour distribuer  
**unilatéralement** les bons  
et les mauvais points

Associer les habitant.e.s à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets, c'est un moyen d'éviter le piège d'une action hors-sols. Dans une logique partenariale, l'enjeu consiste à mettre en dialogue cette expertise d'usage des bénéficiaires avec les expertises des porteurs de projet et des signataires du contrat.

*Par exemple : « On a réaménagé un square, mais depuis il est peu utilisé. En discutant avec les assistantes maternelles, elles nous ont dit que les jeux n'étaient pas adaptés aux jeunes enfants. »*

## Quelques points de vigilance à garder en tête

Les espaces de participation mis en place par la politique de la ville ne sont les seuls canaux par lesquels s'expriment les citoyen.ne.s des quartiers populaires.

*Point de vigilance : tenir compte des paroles habitantes qui **s'expriment déjà ailleurs**, que ce soit dans les centres sociaux, lors des conseils d'école ou sur les réseaux sociaux ?*

On parle « des » habitant.e.s, mais en réalité ce sont souvent des « groupes » d'habitant.e.s, qui n'ont pas toujours la même lecture de la situation ni des besoins.

*Point de vigilance : **souligner la diversité** des habitant.e.s et leurs éventuelles divergences de vue pour éviter que la « parole citoyenne » soit monopolisée par quelques uns.*

On a parfois tendance à réduire les habitant.e.s au statut de « bénéficiaires », alors qu'ils sont les premiers acteurs de la vie des quartiers.

*Point de vigilance : **éviter de s'enfermer dans un face-à-face** entre des « porteurs » du contrat de ville et ses « destinataires », et assumer que chaque acteur est souvent un peu des deux.*

## Prochain atelier dé-contracté

Ouvert à tous les chef.fe.s de projet DSU et délégué.e.s du préfet ou de la préfète

# ON FAIT LE BILAN A MI-PARCOURS

L'inconvénient des ateliers en visio, c'est qu'il nous manque toutes les discussions informelles en début et fin de réunion pour savoir ce que vous en avez pensé. A mi-parcours de la démarche, on ressent le besoin d'appuyer sur pause et de vous écouter pour faire un premier bilan des ateliers... pour ajuster la suite en conséquence.

Pour cela, on vous invite à remplir ce petit questionnaire en ligne :

<https://forms.gle/SAFTWkTWuRziNQKJ8>

**11 avril 2023  
de 14h à 16h  
en visio**

Pour télécharger la synthèse du premier atelier : [par ici](#).  
Et la synthèse du deuxième atelier : [par là](#).

Si vous avez des questions, vous pouvez nous écrire à :  
[manon.loisel@partieprenante.com](mailto:manon.loisel@partieprenante.com)  
[mleeroy@la27eregion.fr](mailto:mleeroy@la27eregion.fr)

Pour en savoir plus sur le programme c'est par là :  
<https://www.la27eregion.fr/nouveaux-accords/>

La communauté (dé)contractée est aussi présente sur La Grande  
équipe, [rejoignez-la](#) !

A bientôt !

**NOUVEAUX ACCORDS**

*Expérimenter le futur des contrats de ville*

